

# LE COURRIER DE L'OPPOSITION

## ASSOCIATION REYRIEUX VILLAGE D'AVENIR

### Pourquoi une association d'opposition à REYRIEUX ?

De Cécile BAUDOUX, élue d'opposition

Nous vivons depuis 2 ans avec une nouvelle équipe municipale, élue pour son slogan « NON au PLU », sans aucune vision du « vivre ensemble » ni l'envie de proposer un réel projet d'avenir pour le village.

Une politique du repli sur soi, du « c'était mieux avant », du NON aux logements sociaux. Un peu court, ce programme ...

#### Que constatons-nous depuis cette élection ?

- ❖ Aucun nouveau PLU pour préserver la densification mais un aménagement du précédent, permettant notamment un assouplissement des règles de construction (+ de piscines et + de petites parcelles en cas de division de propriétés).
- ❖ Un projet de ZAC maintenu avec l'OPAC
- ❖ Des impôts locaux qui ont explosé (+ 480 000€ par an au titre de la taxe foncière) sans qu'aucun projet significatif ne le justifie.
- ❖ Alors que REYRIEUX se distingue depuis toujours grâce au dynamisme de sa vie associative, la mairie a voté, deux années de suite, **de substantielles baisses des subventions des associations**. Nous savons pourtant tous combien le sport et la culture sont des acteurs importants du lien social.
- ❖ De nombreux départs volontaires ou non : 5 agents municipaux, 2 DGS (directeurs généraux des services) et une élue chargée des affaires sociales.
- ❖ Une désorganisation totale des rendez-vous démocratiques : les conseils municipaux auparavant mensuels, riches en débats, se sont transformés en simple chambre d'enregistrement. La parole semble figée. Le calendrier fixé en début d'année n'est jamais respecté et les élus de l'opposition en sont informés une semaine avant la nouvelle date (ce qui ne leur permet pas d'être toujours disponibles puisque ils sont tous en activité). **Rejoignez-nous !**

### BHNS - Un transport sur la bonne voie !?

De Youri CHARLEMAGNE, membre du bureau de l'association

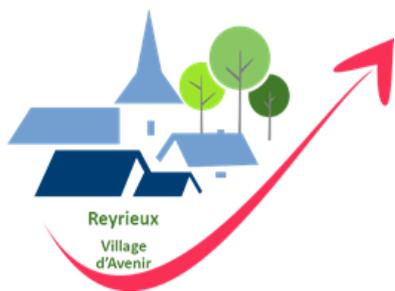
Le projet de liaison, promis depuis tant d'années, entre Lyon et Trévoux semble vouloir pointer le bout de son nez.

Le projet de BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) Trévoux-Lyon via Sathonay-Camp vise à offrir une liaison de transport, de 28 km, en site propre (voies dédiées exclusivement au moyen de transport à près de 90%) entre Trévoux et Lyon, sans correspondance. La ligne promet un bus tous les 1/4 h en pointe, une large amplitude horaire, un temps de parcours garanti de moins d'1h entre Trévoux et Lyon porte à porte, des bus motorisés à l'hydrogène (silencieux et propres). Elle empruntera sur 18 km (Sathonay-Camp / Trévoux) une ancienne voie ferrée désaffectée qui sera transformée en plateforme pour les bus, ainsi qu'une voie pour les vélos et les piétons partout où les conditions de sécurité seront rassemblées. Pour les 10 km suivants (Sathonay-Camp / Lyon), le BHNS empruntera des aménagements existants, actuellement dédiés aux transports en commun (SYTRAL).

L'ensemble du projet a été réévalué à 160 Millions d'euros dont 112 Millions pour les travaux (chiffres 2021) financés essentiellement par la région. Le calendrier de l'opération, fourni à titre indicatif, donne les grands jalons retenus à ce jour :

**2022-2023, phase opérationnelle 1** : études de maîtrise d'œuvre, acquisitions foncières, procédures réglementaires (étude d'impact, enquête publique, déclaration d'utilité publique, autorisations environnementales),  
**2024-2026, phase opérationnelle 2** : travaux, commande du matériel roulant, choix de l'exploitant,  
**Septembre 2026** : mise en service

Une manifestation, lançant le top départ du projet, a été organisée début avril par la Région à Trévoux, ainsi que des stands d'information courant juin à Reyrieux et Massieux ! Croisons les doigts pour que dans 4 ans nous ayons enfin un transport en commun nous permettant d'aller facilement à Neuville, Trévoux ou Lyon sans voiture.



# LE COURRIER DE L'OPPOSITION

## ASSOCIATION REYRIEUX VILLAGE D'AVENIR

### Le tarif des salles municipales : un sujet pas si anodin et qui démontre bien des faiblesses...

D'Antonin Liège, membre du conseil d'Administration

Depuis la mise en place du Galet en 2014, un principe de tarification pour l'utilisation des salles communales avait été mis en place, et une évolution des tarifs régulière avait été appliquée :

- ❖ les associations talançonnaises avaient le droit d'utiliser le Galet gratuitement une fois par an pour un événement (Loto, Spectacle, Repas, Gala...) puis devaient payer pour les autres jours d'utilisation (sauf œuvre caritative).
- ❖ les autres associations extérieures payaient dès le premier jour, un tarif raisonnable et les professionnels privés payaient un tarif rentable pour la commune.
- ❖ des partenariats étaient possibles avec la mairie en fonction des projets.

Ce principe a été remis en cause par l'équipe actuelle sans concertation, le 13 janvier 2021, en faisant voter la suppression de la gratuité dès la première utilisation pour les associations talançonnaises, et en augmentant les tarifs de location.

Puis 6 mois plus tard... Le 30 juin 2021, nouveau vote proclamant la gratuité pour presque tous les utilisateurs et tout le temps, seuls les frais annexes (ménage...) étant conservés.

Puis lors du conseil municipal du 4 Avril 2022 nouveau vote : suppression de la gratuité pour les associations, et mise en place de tarifs exorbitants sous conditions (Soit 750€/jour + SSIAP 35€/h).

Pour résumer, un petit dialogue imaginaire entre élus de la majorité :

- Ah le cailloux, euh Le Galet, c'est trop cher, alors on fait tout payer !!! et on arrête toute programmation, on trouvera bien quelqu'un pour bosser gratis à notre place. Ok ?
- OUIIIIIII !!!

Quelque temps plus tard...

- A mince ! Personne n'utilise le Galet et personne ne veut faire une programmation gratuitement, alors qu'est-ce qu'on fait ?
- On s'en fout, ça sert à rien !
- Bon on change tout, on refait une programmation et c'est gratuit pour toutes les asso...
- Vous êtes d'accord ?
- OUIIIIIII !!!

Quelque temps plus tard...

- Bon pour les salles municipales, il y a trop de demandes et cela nous coûte trop cher, alors on fait tout payer sauf le premier jour pour certaines associations et sous certaines conditions.
- Ah bon ? Mais c'est ce qui se faisait avant nous... on avait dit que...
- Grrrr... vous êtes d'accord ?
- Oui...

Il est bien de se remettre en question sur les décisions prises, mais là, la question se pose sur la continuité, la vision politique et la réflexion avant la prise de décision de cette municipalité qui montre toute son incohérence.

Et sachez, que tout est voté d'un seul bloc par tou.te.s les conseiller.e.s de la majorité même si ces décisions sont contradictoires. Et pour tous les sujets il en est ainsi.

### NOUVELLE BAISSÉ DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : POURQUOI ?

	Subventions 2020	Subventions 2021	Subventions 2022	Évolution en 2 ans	
ADMR	4 000 €	3 000 €	2 800 €	- 30%	
VSDS	750 €	500 €	400 €	- 46%	
Club Basket	10 000 €	8 000 €	7 000 €	- 30%	
Espace talançonnais	150 000 €	135 000 €	107 000 €	- 8,5%	Reversement direct CAF 55 447€
MJC	113 000 €	100 000 €	78 000 €		
Tennis Club	4 200 €	1 700 €	2 500 €	- 42%	
Volley Club	4 700 €	3 700 €	3 000 €	- 36%	
Sous des écoles	4 500 €	3 600 €	3 200 €	- 29%	
Fraternelle boules	3 000 €	2 400 €	2 000 €	- 34%	
Club Foot	4 125 €	4 000 €	4 000 €	- 3%	
Classe conscrits	0 €	2 000 €	2 000 €	+++++	
Accueil jour Lucioles	750 €	1 000 €	900 €	+ 20%	
Autres associations	12 781 €	6 800 €	4 500 €	- 64%	
<b>TOTAL</b>	<b>311 806 €</b>	<b>271 700 €</b>	<b>272 747 €</b>		